



PROGRAMME DE FORMATION

CATÉGORIE : MÉDICAL

VERSION : 26 FÉVRIER 2026

TAUX DE RÉUSSITE : NC

TAUX DE SATISFACTION : NC

PUBLIC CONCERNÉ

INFIRMIERS

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉE DE SA PROFESSION

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE À CETTE FORMATION EN NOUS CONTACTANT DIRECTEMENT PAR :

- MAIL : CONTACT@ERUDITNOVIATION.COM

- SITE INTERNET : FORMULAIRE CONTACT

- TÉLÉPHONE : 09 70 70 83 80

L'ACCÈS À LA FORMATION AURA LIEU 14 JOURS APRÈS LA DATE DE SIGNATURE DE VOTRE CONVENTION DE FORMATION

DURÉE

HEURES : 12H

ACCESSIBLE DE 24H À 1 MOIS SUR LA PLATEFORME 360 LEARNING

PROFIL FORMATEUR

DOCTEUR NUTRITION

TARIF

300€ HT*

● PRISE EN CHARGE**

○ INDEMNISATION***

ERUDIT NOVIATION

21 RUE DE COURCELLES 51100 REIMS
SIRET : 92026754900011
SITE : WWW.ERUDITNOVIATION.COM
CONTACT@ERUDITNOVIATION.COM
07 45 89 24 98

NUTRITION ENTÉRALE ET PARENTÉRALE À DOMICILE

ORIENTATION FIF-PL : S05-007 NUTRITION ENTÉRALE ET PARENTÉRALE
(SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR LE FIF-PL)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

CETTE FORMATION VISE À CONSOLIDER LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'ASSISTANCE NUTRITIVE À DOMICILE. ELLE PERMET DE COMPRENDRE LES PRINCIPES FONDAMENTAUX D'UNE NUTRITION ADAPTÉE ET SÉCURISÉE, AINSI QUE LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA NUTRITION ENTÉRALE ET PARENTÉRALE. LES PARTICIPANTS DÉVELOPPERONT LEURS COMPÉTENCES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DES SOINS, TOUT EN INTÉGRANT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LES DISPOSITIONS DE LA NGAP APPLICABLES À CES PRISES EN CHARGE. LA FORMATION ABORDE ÉGALEMENT LE REPÉRAGE DES COMPLICATIONS, LA CONDUITE À TENIR ET L'ORIENTATION VERS DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES.

ENFIN, ELLE RENFORCE LE RÔLE INFIRMIER DANS L'ÉDUCATION DU PATIENT ET DE SON ENTOURAGE ET DANS LA TENUE D'UNE TRACABILITÉ FIABLE ET CONFORME AU DOSSIER DE SOINS INFIRMIERS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LES APPRENANTS SERONT CAPABLES DE :

- COMPRENDRE LES PRINCIPES ET CONDITIONS D'UNE ASSISTANCE NUTRITIVE ADÉQUATE
- MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE NUTRITION ENTÉRALE (NE) ET PARENTÉRALE (NP) À DOMICILE.
- APPLIQUER LES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE CONFORMÉMENT AUX TEXTES LÉGISLATIFS ET À LA NGAP.
- DÉPISTER LES COMPLICATIONS ET ORIENTER LE PATIENT VERS UN CENTRE SPÉCIALISÉ SI NÉCESSAIRE.
- METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE ÉDUCATIVE AUPRÈS DU PATIENT ET DE SON ENTOURAGE.
- ASSURER UNE TRACABILITÉ PERTINENTE ET CONFORME DANS LE DOSSIER DE SOINS INFIRMIERS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- VIDÉOS
- POWER POINT
- ANNEXES
- FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- QCM
- VRAI / FAUX
- CAS CLINIQUE
- AUDIT CLINIQUE
- TEXTE À TROU
- CHOIX UNIQUE
- QUESTION ORDONNÉE
- ASSOCIATION

FORMAT

- EPP : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- GESTION DES RISQUES
- PROGRAMME INTÉGRÉ
- FORMATION CONTINUE

- PRÉSENTIEL
- E-LEARNING
- CLASSE VIRTUELLE
- MIXTE

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRÉVOIR.
CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE CONTACT@ERUDITNOVIATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÉRÉ DE TVA - ART. 261.44 A DU CGI

**DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR FIFPL.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE

***NON ÉLIGIBLE DANS LE CADRE DU FIF-PL

LISTE DES SESSIONS

DATES	LIEU
JANVIER ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 JANVIER AU 31 JANVIER	A DISTANCE
FÉVRIER ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER	A DISTANCE
MARS ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 MARS AU 31 MARS	A DISTANCE
AVRIL ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 AVRIL AU 30 AVRIL	A DISTANCE
MAI ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 MAI AU 31 MAI	A DISTANCE
JUIN ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 JUIN AU 30 JUIN	A DISTANCE
JUILLET ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 JUILLET AU 31 JUILLET	A DISTANCE
AOÛT ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 AOÛT AU 31 AOÛT	A DISTANCE
SEPTEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE	A DISTANCE
OCTOBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE	A DISTANCE
NOVEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE	A DISTANCE
DÉCEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE	A DISTANCE